

AUGMENTATION DES SERVICES EN TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF

Dès le mois d'avril, les usagers du transport adapté et collectif de la MRC du Granit bénéficieront d'une augmentation de services.

En effet, suite à l'étude réalisée par l'Observatoire Estrien du développement des collectivités concernant les besoins en transport collectif dans la MRC du Granit, les usagers pourront bénéficier dans le cadre d'un projet pilote d'une durée d'un an à une nouvelle plage horaire.

La consultation publique a permis de connaître davantage les besoins de la population et c'est dans cette optique que des ajouts seront apportés. Dans un premier temps, les usagers des municipalités de Audet, Courcelles, Frontenac, Lac-Drolet, Lambton, Marston, Milan, Nantes, Notre-Dame-des-Bois, Piopolis, Sainte-Cécile, Woburn, Saint-Ludger, Saint-Robert Bellarmin,



Saint-Romain, Saint-Sébastien, Stornoway, Stratford et Val-Racine pourront selon les disponibilités du transporteur, faire deux allers-retours dans la même journée afin de diminuer le temps d'attente. Cela permettra également de mieux planifier les rendez-vous.

Le deuxième changement touchera toute la population utilisant les services du transport adapté et collectif de la MRC du Granit. Toujours sous forme de projet pilote, le tarif demeurera à 3,25\$ du passage ou 6,50\$ aller/retour par contre, le 3e, 4e ou 5e déplacement se fera au coût de 1,00\$ chacun au lieu de 3,25\$. Cette économie permettra à la clientèle d'utiliser davantage les services et ainsi répondre plus adéquatement à leurs besoins.

Depuis ses débuts, le transport adapté et collectif a effectué près de 345 000 déplacements et plus de 900 personnes sont inscrites.

La clientèle et les raisons de déplacements sont très diversifiées. Nous retrouvons des travailleurs, des étudiants au CEGEP, à l'éducation des adultes et à la Maison familiale rurale (St-Romain), des personnes en stages (Ressourcerie du Granit, Carrefour Lac Mégantic) des personnes en réinsertion sociale (ex : Coup de Pouce), des mamans et des papas à la maison, des personnes âgées, des enfants au service de garde, des activités sociocommunautaires, santé et loisirs (CSSS, Centre des Femmes, Centre de Jour, Soupapes de la bonne Humeur, Cuisine collective, FADOQ, cinéma, centres de conditionnement physique, etc.) les aidants naturels et cultes religieux. Toutes les raisons sont bonnes pour utiliser le service de transport collectif.

Le transport collectif permet d'améliorer la qualité de vie des citoyens en régions rurales et des efforts soutenus doivent se poursuivre afin de sensibiliser la population à l'importance du transport collectif. Il s'agit d'un travail d'équipe et de partenariat avec tous les intervenants du milieu.

Pour de plus amples informations, communiquez directement auprès des responsables de Trans-Autonomie au numéro de téléphone 819 583-4263 ou sans frais au 1 877 583-4263.